

■ **Ecole de Conduite EC Venoge, Bourleaud Jean-Yves Hervé & Bommottet Jean-Marc**, à Cossonay, route d'Aubonne 12, CH-550-1050691-3. Nouvelle société en nom collectif. Commencement: 4 juin 2007. Objet: exploitation d'une auto-école; commerce d'articles y relatifs. Associés avec signature collective à deux: Bommottet Jean-Marc, de et à Penthaz, et Bourleaud Jean-Yves Hervé, de Lyssach, à Bussigny-près-Lausanne.
Journal no 6539 du 04.06.2007
(03968042 / CH-550.1.050.691-3)